

LE PROCESSUS DE SÉLECTION AU CSSS DE LAVAL

Ce document a pour objectif de vous fournir l'information pertinente pour mieux comprendre les différentes étapes du processus de sélection en vigueur au Centre de santé et de services sociaux de Laval.

Précisons d'entrée de jeu que la plupart des postes disponibles dans notre établissement sont d'abord proposés aux employés du CSSS de Laval par affichage interne. S'ils ne sont pas comblés à cette première étape, ils font ensuite l'objet d'un affichage externe.

ÉTAPE 1 - TRANSMISSION DE VOTRE CANDIDATURE

Si vous soumettez pour la première fois votre candidature au CSSS de Laval, il vous faudra préalablement créer votre dossier de candidat dans notre base de données accessible par l'entremise de notre site Internet au www.cssslaval.qc.ca. Après cette étape, deux possibilités s'offrent alors à vous, à savoir :

- Soumettre une candidature spontanée :

Vous n'avez pas trouvé l'emploi recherché au sein des postes disponibles, mais souhaitez quand même soumettre votre candidature pour des postes éventuels.. Sélectionnez dans la liste des choix disponibles, le secteur et le titre d'emploi qui vous intéressent. Vous aurez alors à compléter les informations requises (profil, formation, expérience, etc.). Il vous sera également possible de joindre votre curriculum vitae. Un accusé de réception vous sera alors transmis par courriel dès la réception de votre candidature.

- Soumettre une candidature à un ou plusieurs emplois disponibles :

Lorsque vous aurez identifié, à l'aide de notre moteur de recherche, le poste qui vous intéresse, vous n'aurez qu'à cliquer sur l'onglet « *soumettre votre candidature* » au bas de l'affichage. Tout comme précédemment, vous aurez à compléter les informations demandées et vous pourrez joindre votre curriculum vitae. Un accusé de réception vous sera transmis confirmant la réception de votre candidature.

Par la suite, assurez-vous de maintenir votre dossier de candidature à jour. Si certains éléments de votre dossier changent, modifiez votre curriculum vitae en conséquence et annexe-le en pièce jointe. Qu'il s'agisse d'un petit changement (telle une adresse

courriel), il est important de vous assurer que votre curriculum vitae et votre dossier soient constamment mis à jour.

ÉTAPE 2 - ANALYSE DE VOTRE CANDIDATURE

Un emploi au CSSS de Laval vous intéresse et vous avez transmis votre curriculum vitae... Nous procédons ensuite à l'analyse votre candidature afin de déterminer si votre formation et votre expérience sont compatibles avec les exigences du poste.

Pour les postes disponibles affichés :

Nous communiquons avec les candidats qui correspondent aux exigences du poste pour une entrevue téléphonique, le cas échéant. Le délai de traitement et sa fréquence varient selon le nombre de postes à combler.

Dans le cas de candidatures spontanées :

L'équipe de dotation procède à l'examen de votre candidature et vérifie si vous détenez la formation et/ou l'expérience requise(s). Nous conservons votre curriculum vitae pour une période d'une année en vue de besoins ultérieurs.

ÉTAPE 3 - LES TESTS

Pour certains titres d'emploi, nous procédons à des examens écrits afin de valider certaines compétences techniques.

ÉTAPE 4 - L'ENTREVUE

L'entrevue est certes le moment privilégié pour faire valoir vos compétences (savoir, savoir être, savoir-faire) auprès des membres du comité de sélection. Mentionnons que les comités de sélection sont habituellement composés d'un gestionnaire et d'un représentant de la Direction des ressources humaines.

L'entrevue de sélection est également l'occasion de vous faire connaître et de vous informer sur la nature de l'emploi ainsi que les conditions de travail. Il est à noter qu'il n'est pas impossible que vous soyez convoqué(e) à plusieurs entrevues pour différents postes.

ATTENTION : Pour certains titres d'emploi, vous devrez présenter vos diplômes et/ou cartes de compétences valides.

ÉTAPE 5 - LA VÉRIFICATION DE RÉFÉRENCES PROFESSIONNELLES

Nous vérifions les informations que vous nous avez transmises. Au moment de l'entrevue, vous signerez un formulaire de consentement nous permettant de communiquer avec vos anciens supérieurs immédiats et/ou employeurs (périodes d'emploi, titre du poste, raison du départ, etc.). Au cours des vérifications, si nous découvrons que des informations sont erronées ou que des faits sont incompatibles avec l'emploi postulé, nous mettrons fin automatiquement au processus et votre candidature sera rejetée.

ÉTAPE 6 - LE QUESTIONNAIRE MÉDICAL

Chaque candidat doit compléter un questionnaire médical. Une infirmière validera ensuite vos aptitudes à effectuer les tâches reliées à l'emploi sur lequel vous avez postulé.

ÉTAPE 7 - LA FIN DU PROCESSUS

À la suite de l'entrevue, nous informons tous les candidats rencontrés de la décision rendue par le comité de sélection.

Si vous avez des questions ou des commentaires concernant cette procédure,
n'hésitez pas à communiquer avec
l'équipe de dotation de la Direction des ressources humaines
en composant le numéro suivant : 450 978-8300.

L'équipe de dotation